Médecin généraliste : devenez maître de stage

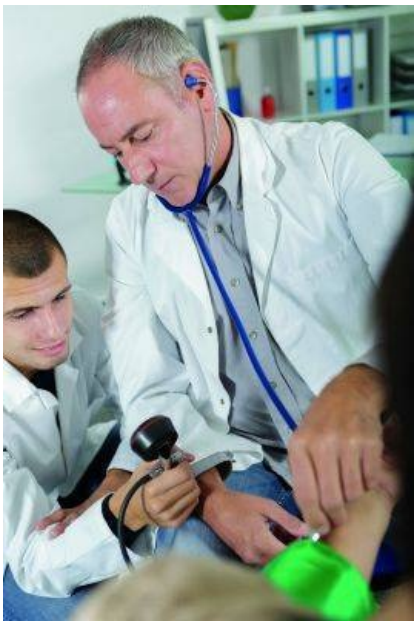

Comment devenir maître de stage ?

- Dépôt de candidature à l'UFR de votre choix accompagné des pièces justificatives et d'une lettre de motivation.
- L'Agence régionale vous délivre votre agrément.
- Vous bénéficiez d'une formation pédagogique proposée par le département de médecine.
- Vous vous engagez à respecter la charte des médecins généralistes maitre de stage.
- Vous recevez un complément de rémunération pendant la durée du stage de 300 € pour un externe ou de 600 € pour un interne.

Comment Val Parisis peut vous aider ?

La Communauté d'agglomération Val Parisis accompagne les médecins dans leurs démarches en faisant le lien avec les universités, les étudiants et les médecins généralistes et en allégeant des lourdeurs administratives.

> Dr Alain Mercier
>
> Directeur du DUMG de Paris 13
>
> *"Recevoir un interne de médecine générale, c'est un plaisir : celui de connaître **un futur confrère** avec ses envies, ses projets, parfois ses craintes. C'est **le plaisir du partage**, car j'ai à lui apprendre comme il a à m'apprendre. Nos savoirs sont différents et si je peux bénéficier de ses connaissances parfois différentes, il ou elle bénéficie de mon expérience, de ma réflexion. Mes patients sont contents de voir que je m'investis dans ma profession, que nous réfléchissons ensemble sur leurs problèmes."*

Contact

Tatiana Aguayo

Chargée de projets santé et action sociale

taguayo@valparisis.fr

01 34 44 82 65

Nos universités partenaires

Université Paris Diderot

DÉPARTEMENT
MÉDECINE GÉNÉRALE
PARIS 7 DIDEROT

Université Paris 13

UFR SMBH Santé, Médecine et Biologie Humaine

Liens utiles
Plus d'infos sur la maîtrise de stage
Charte des maîtres de stage universitaires